

FOIRE AUX QUESTIONS - LICENCES 2018

Quelle formule de Licence devez-vous choisir ?

Si vous souhaitez avoir la même Licence qu'en 2017

- Choisissez la formule "Vélo Rando"

Si vous envisagez de participer hors FFCT à des cyclosporives

- Choisissez la formule "Vélo Sport"

Si vous faites du vélo occasionnellement et sur de faibles distances

- Vous pouvez choisir la formule "Vélo Balade"

Devez-vous fournir un certificat médical ?

Si vous choisissez la formule « Vélo Balade »

- Vous n'avez **pas de certificat médical** à joindre à votre demande de licence

Si vous choisissez la formule « Vélo Rando »

- Vérifiez sur le **Fichier CTP certificat médical** si vous nous avez fourni un certificat médical daté de 2016 ou 2017
- Si c'est le cas, répondez au **Questionnaire de santé**
- Si vous avez répondu **NON** à toutes les rubriques du **Questionnaire de santé**, **cochez sur votre Bulletin d'inscription** la case figurant devant « J'atteste sur l'honneur avoir renseigné le questionnaire de santé... » et ne joignez pas de nouveau certificat médical à votre demande de Licence
- Si vous ne nous avez pas fourni de certificat médical daté de 2016 ou 2017 ou si vous avez répondu **OUI** à une ou à plusieurs rubriques du **Questionnaire de santé**, joignez un **nouveau certificat médical** datant de moins de 12 mois à votre demande de Licence (voir **Modèle certificat médical Vélo Rando**)

Si vous choisissez la formule « Vélo Sport »

- Joignez un **nouveau certificat médical** datant de moins de 12 mois à votre demande de Licence (voir **Modèle certificat médical Vélo Sport**)